

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement
Section Installations Classées

Commune de LEFOREST

AVIS D'ENQUÊTE ENVIRONNEMENTALE
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE
PAR LA SARL GDSOL 71

En exécution du code de l'environnement et d'un arrêté préfectoral du 13 août 2020, une enquête environnementale est ouverte pendant 30 jours, à partir du 7 septembre 2020, sur la demande de permis de construire un parc photovoltaïque sur la commune de Leforest par la SARL GDSOL 71.

M. Barthélemy DE ROUX, chef de projet développement, est chargé du suivi de ce dossier – Tél. : 06.86.05.11.25 ou mail : barthelemy.deroux@gdsolaire.com.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier en mairie de Leforest, place Salengro, du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques/Permis-de-construire/Leforest-projet-de-centrale-solaire-SARL-GDSOL-71>.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, en préfecture du Pas-de-Calais – service installations classées – rue Ferdinand Buisson – 62020 Arras Cedex 9, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Une étude d'impact ainsi que l'avis tacite de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale sont insérés au dossier d'enquête publique.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en mairie de Leforest du lundi 7 septembre 2020 au mardi 6 octobre 2020 inclus soit à les transmettre par courrier en mairie de Leforest ou les formuler à M. Philippe DU COUËDIC DE KERGOALER, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- lundi 7 septembre 2020 de 9h00 à 12h00
- samedi 19 septembre 2020 de 9h00 à 12h00
- lundi 28 septembre 2020 de 9h00 à 12h00
- vendredi 2 octobre 2020 de 14h30 à 17h30
- mardi 6 octobre 2020 de 14h30 à 17h30

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 7 septembre 2020 au 6 octobre 2020, à l'adresse suivante : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques/Permis-de-construire/Leforest-projet-de-centrale-solaire-SARL-GDSOL-71>, en cliquant sur le bouton "*réagir à cet article*".

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de Leforest.

A l'issue de l'enquête publique, le préfet du Pas-de-Calais statuera sur la demande de permis de construire.

Les personnes intéressées pourront consulter les informations relatives à ce projet sur le site Internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques/Permis-de-construire/Leforest-projet-de-centrale-solaire-SARL-GDSOL-71>.

